

SAINTE-MARIE FORMULAIRE DEMANDE DE PERMIS CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE	IDENTIFICATION DU REQUÉRANT
DATE DE LA DEMANDE :	☐ Propriétaire (procuration à fournir si le requérant n'est pas propriétaire
Nom :	Nom :
Adresse :	Adresse :
Ville :	Ville :
Code postal :	Code postal :
Téléphone :	Téléphone :
Courriel :	Courriel :
EMPLACEMENT DES TRAVAUX	
Adresse :	
Municipalité : <u>Sainte-Marie</u>	
Numéro du lot :	
EXÉCUTANT DES TRAVAUX	
☐ Propriétaire ☐ Entrepreneur (complétez la s	ection « Identification de l'entrepreneur »)
Entrepreneur (completez la s	ection « identification de l'entrepreneur »)
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR	
Nom :	Responsable :
Adresse :	Téléphone :
Ville :	Numéro de licence RBQ :
Code postal :	
TYPE D'HABITATION	
☐ Unifamiliale ☐ Jumelée ☐ Rangée ☐ Multi	familiale Saisonnière Mobile Collective

Veuillez nous transmettre votre formulaire par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Tél.: 418 387-2301, poste 2244 Service d'urbanisme Courriel: urbanisme@sainte-marie.ca



FORMULAIRE DEMANDE DE PERMIS CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

DÉTAILS DE LA CON	STRUCTION		
Arpenteur-géomètre :			
Type de fondation :			
Revêtements extérieu	rs (matériaux) :		
Finition du toit : Ba	ardeau d'asphalte Tôle ér	naillée Autre :	(Précisez)
Type de chauffage :			
Cheminée : ☐ Oui ☐	□ Non		
Sous-sol fini : 🗌 Oui	□ Non		
Local commercial : \square	Oui 🗆 Non		
Patio (doit être localisé s	sur le plan) :		
	Dimensions :		
	Matériaux :		
Mur de soutènement :	□ Oui □ Non		
Si oui, localisation (en	se positionnant dans la rue face à la ma	ison):	
☐ Ligne avant	\square Ligne latérale gauche	\square Ligne latérale droite	☐ Ligne arrière
Si oui, matériaux utilis	és :		
Valeur estimée des tra	vaux :		
Date prévue du début	des travaux :		
Date prévue de fin des	travaux :		

Liste des documents à remettre obligatoirement :

- Plan de la construction;
- Certificat d'implantation réalisé par un arpenteur-géomètre;
- Pour tout mur de soutènement, votre demande sera soumise à un inspecteur et des plans signés et scellés par un ingénieur pourraient être exigés.